



Baisse du taux horaire en cdi

Par romkat, le 03/03/2010 à 18:00

Bonjour,

je travail en tant que docker je suis en cdi depuis septembre 1999 je voudrais savoir si mon employeur avait droit de me baisser mon taux horaire du jour au lendemain car j'étais à 12 euros 83 et je suis passé à 10 euros 82 il me dit qu'il me donne une prime de fonction à la place est-ce normale merci d'avance pour vos réponses